

Compte - Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 décembre 2008

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
GUILLARD François, 1^{er} adjoint
MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe
GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
TROUVE David, 4^{ème} adjoint
BESNARD Jacques
BRIAND Claude
GARCON Jean-Paul
BADIN Claire
ROUYER David
TALLEC Christa
TROCHU Pierre

Etaient absents :

CARRISSANT Pierrick
MOYNAT Isabelle

Ordre du jour :

- ***Bibliothèque : informatisation (Présentation du projet par Monsieur POUZET de QUEDILLAC)***
- ***Bibliothèque : mobilier de bureau***
- ***Boulangerie : Four électrique***
- ***Affichage publicitaire***
- ***Nomination de nouveaux délégués à la Communauté de Communes et autres organismes***
- ***Chantier de jeunes volontaires***
- ***Machine à tracer pour le terrain de foot***
- ***Décisions modificatives***
- ***Muret mairie***
- ***Centre de loisirs***
- ***RER : réseau d'Ecoles Rurales***
- ***Réflexion sur la mise en place d'un conseil municipal des jeunes***
- ***Divers***

- ***Bibliothèque : informatisation (Présentation du projet par Monsieur POUZET de QUEDILLAC) : Monsieur POUZET présente son offre pour l'informatisation de la bibliothèque : délibération lors du prochain conseil***

- ***Bibliothèque : mobilier de bureau : délibération lors du prochain conseil***

- ***Boulangerie : Four électrique : voir avec les boulangers pour évaluer leurs besoins précis, accord de principe pour l'achat de matériel dont le four par la commune.***

- ***Affichage publicitaire***

Monsieur le Maire fait part au conseil que la société d'affichage LESCOT a changé de nom et se nomme désormais SOPA BRETAGNE. Afin de facturer la location de trois panneaux publicitaires pour l'année 2008, Monsieur le Maire demande au conseil de l'autoriser à émettre les titres. Actuellement le loyer pour un panneau est de 152.45 €. Trois panneaux sont présents sur la commune :

- ⇒ 1 panneau route de SAINT MEEN sur le local communal
- ⇒ 1 panneau route de SAINT MAUGAN sur le bâtiment des services techniques
- ⇒ 1 panneau route de GAEL sur l'annexe de l'ancien presbytère.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à émettre les titres concernant les trois panneaux publicitaires au nom de la société SOPA BRETAGNE, soit pour trois panneaux 457.35 €.

- ***Nomination de nouveaux délégués à la Communauté de Communes et autres organismes***

Suite à la démission de Monsieur Loïc PEZENNEC, conseiller municipal, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'élire les délégués de la Commune au sein des assemblées délibérantes des établissements de coopération intercommunale dont la Commune est adhérente en remplacement de Monsieur PEZENNEC. Le conseil municipal désigne les délégués suivants :

- Caisse des Ecoles : Claire BADIN
 - Office des sports : Claude BRIAND, titulaire / Jacques BESNARD, suppléant
 - Communauté de communes : David TROUVE, suppléant
 - Référent sécurité routière : Joël GUILLARD
- ***Chantier de jeunes volontaires*** : Ce chantier pourrait permettre la restauration du muret près de l'étang. Le conseil propose de continuer la démarche. Monsieur ROUYER, conseiller, proposera un projet pour cette restauration.
- ***Machine à tracer pour le terrain de foot*** : Accord pour achat d'une nouvelle traceuse
 - ***Muret mairie*** : revoir au prochain conseil en même temps que l'avenant en moins value pour la bibliothèque
 - ***Centre de loisirs***

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur TROUVE David, adjoint, pour présenter la convention concernant le centre de loisirs de SAINT MEEN LE GRAND. Cette convention a pour objectif de proposer aux familles un accueil collectif concernant les enfants pendant les temps périscolaires. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (10 pour, 2 abstentions) autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

- ***RER : réseau d'Ecoles Rurales***

Monsieur le Maire présente la convention de renouvellement concernant la mise en réseau des écoles rurales de MUEL, GAEL, MONTERFIL, SAINT MAUGAN et SAINT MALON SUR MEL. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

- ***Réflexion sur la mise en place d'un conseil municipal des jeunes*** : le conseil propose de continuer la démarche

Divers

- Vente terrain communal

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur VITRE Tanguy et Mademoiselle PRIGENT Anne-Sophie en vue d'acquérir une partie de la parcelle de terrain à bâtir, sise rue de Bléruais, cadastrée AB 392, d'une superficie de 700 m2.

Le conseil municipal décide de vendre une parcelle à bâtir de 700 m2 à Monsieur VITRE Tanguy et Mademoiselle PRIGENT Anne-Sophie, sise rue de Bléruais, au prix de 38 €TTC le m2, choisit Maître CAUSSIN, notaire à MONTFORT pour la rédaction des formalités liées à cette vente, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette vente.

- **Effacement des réseaux rue du moulin de la Hautière : Reporter l'opération en 2010**
- **Busage route de Bléruais : Pour info : 2 352.53 €TTC**
- **Extension eaux usées rue du moulin de la Hautière : Pour info appel d'offre lancé.**